

La forge de Graffenweyer 1761 – 1767

Jean-François Kraft

La construction d'un haut-fourneau à l'étang du Graffenweyer par l'Abbaye de Sturzelbronn est une page bien connue de l'histoire régionale. Cet épisode reste cependant entouré de nombreuses incertitudes : le haut-fourneau a-t-il bien été construit, a-t-il fonctionné, dans quelles circonstances Jean de Dietrich l'a-t-il acheté et détruit et qu'en reste-t-il aujourd'hui ? La mémoire qui subsiste reste lacunaire sur bien des points.

En fait, ces questions ont une réponse, que l'on trouve aux Archives Nationales et dans les Archives de la Maison de Dietrich. La reconstitution des faits laisse apparaître des enjeux qui dépassent de loin les simples relations de voisinage ou le règlement de l'écoulement des eaux de la vallée du Schwarzbach. La recherche des explications nous mène en Normandie, en Bourgogne, à Nancy, à Paris et même à Versailles.

Le calme de la vallée conserve dans ces lieux isolés une histoire exceptionnelle à plus d'un titre !

Sturzelbronn, Abbaye de Cîteaux

En 1760, l'Abbaye de Sturzelbronn s'est relevée des destructions du 17^e siècle et elle poursuit une vie monastique normale après sa reconstruction dirigée par l'Abbé Mahuet (1711-1740). Elle appartient à l'ordre de Cîteaux qui est marqué par une organisation des monastères en réseau, laquelle remonte aux origines même de l'Ordre : les abbayes sont reliées par des liens fonctionnels et hiérarchiques entre les « mères » et leurs « filles » qui ont essaimé dans toute l'Europe : il en résulte une unité de doctrine et de gestion très favorable à la pérennité de l'Ordre.

L'Abbaye vit sous le régime de la « *commende* », généralisée en France sous le règne de François 1^{er} en 1516⁽¹⁾ et qui s'est étendu à la Lorraine du fait de l'annexion de l'Evêché de Metz au Royaume en 1552. Le système, initialement conçu pour lutter contre les abus, consiste à séparer les fonctions du prieur, qui est le chef de la communauté locale, de celles de l'Abbé, qui possède la juridiction « *extérieure* » sur les membres de la communauté et qui jouit des droits d'un Abbé réel tout en ne vivant pas sur place. Le dispositif s'accompagne d'un partage des revenus de l'abbaye entre la communauté et l'Abbé ; or, les abbayes sont généralement à la tête de grands domaines fonciers et titulaires de droits féodaux, ce qui assure des revenus réguliers non négligeables.

Au moment où le projet de construction du haut-fourneau se met en place, le prieur de l'Abbaye est le Père Georges de Colgrave. Le nom indique une ascendance anglaise et l'on trouve plusieurs théologiens dans cette famille qui s'est vraisemblablement, c'est une hypothèse, installée en France à la suite du Roi d'Angleterre Jacques II auquel Louis XIV avait accordé l'asile.

Le Père Georges de Colgrave vit à Sturzelbronn, mais il est indiqué dans les archives⁽²⁾, qu'il est « *profès* » de l'Abbaye de la Ferté sur Grosne en Bourgogne. Cela signifie qu'il a prononcé ses vœux à la Ferté, communauté dont il est membre et que le Père Abbé de la Ferté l'a délégué à Sturzelbronn diriger le monastère.

En effet, la Ferté est la première fille de Cîteaux et la grand-mère de Sturzelbronn, ce qui confère à la lignée une ascendance prestigieuse, qui explique qu'au milieu du 18^e siècle, Sturzelbronn soit en relation permanente avec sa grand-mère : les correspondances montrent que non seulement les moines s'écrivent, mais qu'ils se déplacent régulièrement d'une abbaye à l'autre⁽³⁾.

Quant au père Abbé commandataire, il vit en Normandie, à Avranches. Il s'agit du Père Colin de Contrisson, docteur en théologie de la faculté de Paris, de la Maison et de Navarre, haut doyen de la cathédrale d'Avranches et vicaire général du diocèse. Bien que domicilié à Avranches, Sturzelbronn ne lui est pas étranger car sa famille est originaire de Lorraine : son père occupait les fonctions de fauconnier, conseiller aulique et ordonnateur de la maison du Roi de Pologne Stanislas Leczinski, Duc de Lorraine. On sait qu'il s'est rendu à Sturzelbronn car dans une lettre qu'il adresse au Père de Colgrave en 1765, il indique qu'il va prendre les eaux à Plombières et qu'il envisage de se rendre dans « *son abbaye* » sur le chemin du retour ; sans doute avait-il l'intention de visiter les travaux du haut-fourneau ?

Le lien entre la nomination du vicaire général d'Avranches comme Abbé de Sturzelbronn et la protection du Duc de Lorraine est donc clairement établi. Le Père de Contrisson sera le dernier Abbé de

Sturzelbronn car il décèdera le 7 décembre 1789 et ne sera pas remplacé.

Mais l'autorité du Père Abbé de Contrisson a des limites, car celle du supérieur de l'Ordre de Cîteaux s'étend sur toutes les abbayes.

Le père Abbé de la Ferté est qualifié dans les textes de « *supérieur majeur de l'Abbaye de Sturzelbronn* »⁽⁴⁾ : il s'agit alors de Claude Gaspard de Canabelin, « *premier Père de l'ordre de Cîteaux* ». Il exercera les fonctions de supérieur de l'Ordre de 1761 à 1783, c'est-à-dire qu'il entre en charge juste au moment où le projet industriel de l'Abbaye de Sturzelbronn commence à être réalisé. Si le père Abbé de Contrisson est le supérieur de Sturzelbronn, il lui faut néanmoins obtenir l'accord du père supérieur de l'Ordre, Gaspard de Canabelin, pour toute décision qui engagerait l'Ordre, notamment pour ce qui est relatif à la construction d'une usine.

Sous l'autorité du prieur Georges de Colgrave, l'Abbaye est alors composée de 8 moines, dont les noms figurent dans les actes notariés⁽⁵⁾ :

- Dom Pierre Godard, sous-prieur de l'abbaye,
- Dom Philippe Boulanger, doyen,
- Dom Claude Moyne, maître des bois,
- Dom Jean Schreiber, maître de musique,
- Dom Pierre Thomessin, cellérier,
- Dom François Anton, desservant,
- Dom Stanislas Cromer, maître des hôtes,
- Dom Charles Notinger, sacristain.

Il est intéressant de noter que lors de la fermeture de l'abbaye en 1790 on trouve 12 moines, dont trois séjournant de façon temporaire à la Ferté, ce qui démontre que les effectifs ne s'étaient pas réduits, mais accrus durant ces 30 années. On retrouve en 1790 trois moines déjà présents en 1766, Pierre Thomessin, François Anton et Stanislas Cromer.

La volonté de l'Abbaye de développer un site métallurgique d'envergure au débouché du Graffenweyer est tout à fait compréhensible au milieu du 18^e siècle.

En effet, l'Abbaye de Sturzelbronn après les destructions du siècle précédent, poursuit la remise en état de ses vastes domaines : l'étang de Graffenweyer remonte au Moyen-Age et il avait vraisemblablement été abandonné puis asséché ; on sait qu'une digue modeste subsistait encore au pied du rocher du Graffenstein qui soutenait une construction qualifiée de « *Festen-Turm* », alors disparue : un site existait donc déjà à cet endroit depuis des temps immémoriaux⁽⁶⁾.

La mise en valeur du domaine forestier n'allait pas de soi : très étendu, dans un pays

dépourvu de routes, sa richesse en bois constituait une ressource quasi inépuisable, mais difficile à mobiliser et donc peu rémunératrice : douze mille arpents de bois dépérissent !

L'Abbé de Contrisson et les moines n'ignoraient rien du développement des forges voisines de Mouterhouse qui bénéficiaient des faveurs du Duc, ni de celui des usines de Jaegerthal ou de Zinzwiller. L'industrie du fer dans un pays couvert de forêts et parcouru de rivières constituait indéniablement une opportunité de rentabilité de nature à améliorer les revenus de l'Abbaye, à la fois pour les moines et pour l'Abbé commendataire.

Qui mieux qu'eux aurait été en état de se lancer dans une telle entreprise ? Ils disposaient déjà de la propriété du sol, de ressources considérables pour l'approvisionnement en bois, des réserves d'eau nécessaires pour entraîner des roues, tout ce que la famille de Dietrich constituait lentement au prix de négociations ardues avec les seigneurs féodaux du pays.

Quant au minerai, la demande des moines pour construire un haut-fourneau fait état de la découverte de minerai dans le ban de l'Abbaye⁽⁷⁾. Même si l'on ne répertorie pas aujourd'hui de sites particuliers d'extraction de minerai dans ce secteur, il n'en est pas moins vrai que de nombreux filons affleurent et que les traces de recherches sont nombreuses en forêt. De plus, les mines de la vallée à Lembach sont déjà connues et exploitées. Enfin, tout le monde sait que Jean Dietrich et les successeurs de Diethmar à Mouterhouse, vont se fournir en Alsace : Sturzelbronn n'était donc pas dans une situation anormale.

Les moines et l'Abbé de Contrisson ont donc envisagé de valoriser leurs biens à un moment où le développement économique montrait que le fer remplaçait le cuivre et que sa consommation ne cessait d'augmenter, tant pour les besoins civils que militaires.



Abbaye de Sturzelbronn – carte postale 1937

Coll. J-F Kraft



Archives de Dietrich – plan du Graffenweyer – 30 Fructidor An X

débit est loin d'être aussi élevé que ceux de Jaegerthal ou de Mouterhouse.

C'est pour ce motif que dans leur requête, les moines indiquent que le bon endroit pour installer le haut-fourneau était le confluent de la Zinzel (qui vient d'Erbenthal) avec le Muhlbach (qui vient de Sturzelbronn).

L'emplacement est donc situé en extrême limite des possessions de l'Abbaye, à proximité immédiate de la digue de l'étang.

- pouvoir réguler le débit des eaux des deux rivières afin de les faire converger ou diverger suivant les besoins de l'industrie et de leur écoulement naturel.

- à ce titre, réserver un débit suffisant au fonctionnement des forges de Jaegerthal. Cette préoccupation a été prise en compte par l'Abbaye dès le début du projet comme le démontrent plusieurs correspondances échangées avec Jean de Dietrich⁽⁹⁾.

Grâce à un plan⁽¹⁰⁾ des affectations de coupes forestières réalisé le 13 vendémiaire de l'An X, on dispose très précisément du schéma des installations hydrauliques qui répondent à ces trois objectifs. (cf plan)

Le projet industriel

Depuis un arrêt du 9 août 1723⁽⁸⁾, le développement des bouches à feu, forges, verreries, était soumis à une autorisation royale, afin de veiller à la protection des forêts. Cet arrêt s'appliquait donc en Alsace et les décisions du Conseil royal étaient strictes. Le même dispositif existait en Lorraine, mais il était mis en œuvre avec beaucoup plus de souplesse. Tout se présentait donc au mieux pour les religieux, qui ont alors composé les aménagements industriels en deux parties distinctes et complémentaires : les travaux hydrauliques que les moines réalisent librement car ils sont propriétaires en totalité des terrains et les constructions industrielles qui sont soumises à l'autorisation du Duc.

Les aménagements hydrauliques répondent à un triple objectif :

- constituer un réservoir suffisant pour faire tourner en permanence une usine équipée de plusieurs roues ; cela n'allait pas de soi car le Graffenweyer est situé sur des rivières dont le



Schéma J-F Kraft

Plusieurs caractéristiques méritent d'être signalées :

- la rivière de la Zinzel, qui vient d'Eguelshardt via l'Erbenthal, se déverse entièrement dans l'étang.
- la rivière du Muhlbach, qui vient de Sturzelbronn, se jette en partie dans l'étang de Graffenweyer très en amont, mais le cours principal suit le tracé de l'étang sans s'y déverser.
- son tracé aboutit à un petit étang qui sert de réservoir, situé à 300 mètres en amont de la digue ; il est régulé avec le Graffenweyer qui peut le soutenir en cas de besoin.

A partir de ce petit étang, un canal poursuit l'écoulement pour aboutir à l'emplacement de l'usine.

- au fond du grand étang, une prise d'eau à gauche de la digue en venant de Neunhoffen permet d'alimenter l'usine par un second canal qui rejoint celui venu du Muhlbach.

Cette conception permet de tirer le maximum d'effets du cours des deux rivières et du barrage : à n'en pas douter, elle est digne des constructions ancestrales des moines de Cîteaux ! Les deux canaux taillés dans le rocher et dont un passe sous la route, sont encore bien visibles.



Canal d'alimentation de la roue du haut-fourneau photo 2015 J-F Kraft

La construction de la digue de l'étang constitue un travail d'exception.

L'ouvrage fait 406 mètres de long sur 25 mètres de largeur au fond et 16 mètres de largeur de haut, pour 4 mètres de hauteur. Sur les bases de ce trapèze, M. Dirié⁽¹¹⁾ de Neunhoffen a pu calculer que le volume de terre était de 32 000 mètres cubes, ce qui, rapporté aux capacités de travail et de transport du 18^e siècle, pourrait aboutir à l'estimation suivante : pour réaliser la digue en un an, il aurait fallu transporter 100 m³ pendant 320



Digue de l'étang après les travaux de 2014

photo J-F Kraft

jours. Mouvementer ces 100 m³ par jour aurait nécessité l'usage de 20 attelages, cinq fois par jour.

Ces hypothèses sont manifestement impossibles à réaliser. Aussi, la construction de la digue a plus vraisemblablement été de l'ordre de deux années. La destruction récente de l'écluse militaire permet de vérifier l'ampleur des travaux. (cf photo ci-dessus)

Quant au lieu de prélèvement des matériaux, on parle aujourd'hui encore à Neunhoffen du lieu-dit « *Schwarzlach* » qui est situé à la sortie du village, le long du « *Klosterweg* » qui aboutit à l'étang. On remarque effectivement un talutage tout le long des prés, qui pourrait constituer l'ancien front de prélèvement de la terre.

Alors que l'Abbaye réalise les travaux hydrauliques, elle dépose en même temps la demande d'autorisation de construction du haut-fourneau auprès de l'administration lorraine.

La supplique de l'Abbaye déposée en janvier 1761⁽¹²⁾ consistait en la construction « *de hauts-fourneaux et autres établissements, forges, affineries, halles, et lieux de stockages* ».

Le haut-fourneau a effectivement été construit et il a fonctionné régulièrement tout au long de l'année 1766 et du début 1767.

Le fourneau était construit sur le bord du canal qui assurait l'approvisionnement en eau pour faire tourner les soufflets. Ce canal existe encore de nos jours, là où se situait l'ancienne maison forestière de Dietrich au pied du Hirschberg. Cette maison a été construite sur l'emplacement du fourneau ou à son voisinage immédiat, et elle a disparu en 1939 lors de la construction de la ligne Maginot. Le fait qu'elle ait été détruite par minage laisse penser que ses fondations étaient bien celles du haut-fourneau⁽¹³⁾.



Maison forestière à l'emplacement du haut-fourneau – photo prise avant la guerre. On remarque en bas à gauche, la source qui existe encore aujourd'hui. La photo est de Marie-Astrid Schiff dont le grand-père était Georges Fleck qui habitait au Graffenweyer.

Coll. Pierre Lindauer

Sur une photo d'avant-guerre, on voit bien la maison et juste avant elle, la source qui coule toujours, taillée dans le roc, au pied du rocher de Hirschberg ; dans le cadastre de Sturzelbronn le lieu s'appelle toujours « *Hammerschmied* ».

Elle était habitée jusqu'en 1939 par la famille Fleck alliée à la famille Duvernel⁽¹⁴⁾, bien connue entre Eguelshardt et Neunhoffen. Comme témoignage de l'activité du haut-fourneau, on dispose dans l'état civil de Sturzelbronn de l'acte de naissance en 1766 de Jean-François Gabriel, fils de Joseph Gabriel, dont le parrain est Franz Bleni, manœuvre à Graffenweyer, et la marraine A.M. Schneider, femme de Nicolas, facteur couleur de métal. De même en 1766, naît Marie, fille de Louis Donnerai, forgeron et d'Anne Marie Herzog originaire de Jaegerthal.

Un chemin pavé de contrariétés

Si le haut-fourneau a bien été réalisé et s'il a fonctionné, c'est au prix de grandes difficultés que Jean de Dietrich a progressivement résolues en prenant le contrôle de la situation.

Les premières difficultés apparaissent dès la mise en service de l'étang.

Dans une lettre du 2 août 1762⁽¹⁵⁾, le Père Serrafond, de l'Abbaye de la Ferté, alors présent à Sturzelbronn, répond à Jean de Dietrich pour le rassurer sur la solidité de la digue du Graffenweyer « *la digue sera éprouvée avant la mise en eau* ». Le père Serrafond remercie aussi Jean de Dietrich pour le présent qu'il lui a fait de deux bouteilles d'eau de Cologne « *cette eau de Cologne dont je vous avais parlé* ».

En effet, l'Abbaye prépare la mise en eau de l'étang et dans une correspondance du 22 août 1762, le Père Moyne, responsable des eaux et forêts de l'Abbaye, informe Jean de Dietrich que l'opération commencera dans deux ou trois semaines et il lui propose de lui réserver l'alimentation en eau du canal venant de Sturzelbronn, suffisant pour entraîner trois roues à Jaegerthal.

On ne connaît pas la réponse de Jean de Dietrich, mais on peut penser qu'elle a été pour le moins réservée, car dans une correspondance du 15 septembre 1762, le Père Moyne entreprend en réponse une réfutation générale très argumentée : la digue est solide, elle fait 105 pieds à la base, elle est plantée de saules pour assurer sa stabilité, on ne parle plus de la forge en ce moment ; pour la vente de bois, il doit consulter l'Abbé commendataire et l'eau

nécessaire au fonctionnement du Jaegerthal sera réservée, le maître des eaux et forêts de Bitche y veillera lui-même....

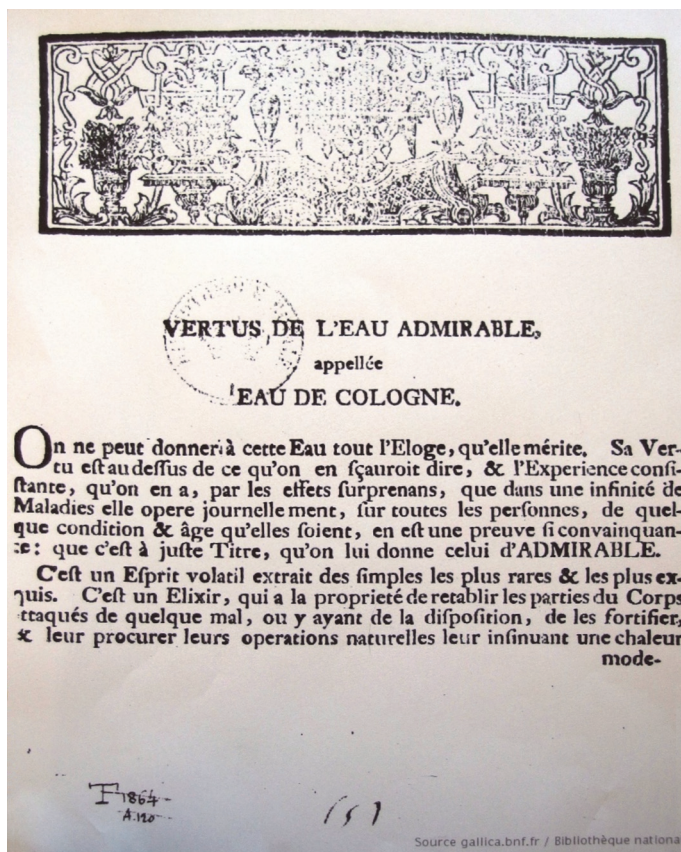
Cette correspondance nous apprend que l'instruction de la demande de haut-fourneau, déposée en janvier 1761, n'avancait pas, que Jean de Dietrich avait déjà proposé aux moines de leur acheter du bois, et que le prieur obéit aux ordres de Messieurs Contrisson et Canabelin.

Fin septembre 1762, l'étang est donc mis en eau selon des modalités définies conjointement entre Jean de Dietrich, l'Abbaye de Sturzelbronn et l'administration de Bitche : les eaux seront « *interceptées* » en totalité du samedi midi jusqu'au dimanche soir, au moment du repos des ouvriers de Jaegerthal. Les moines s'engagent à ne point faire de retenues « *qu'ils ne soient sûrs que des travaux d'affinage ne soient pas en cours* » à Jaegerthal.

Ce n'est cependant pas le fruit du hasard si l'Intendant d'Alsace, saisi par le Comte de Dürckheim et les communautés de Neunhoffen-Dambach envoie un commissaire expertiser les lieux les 8 et 11 novembre 1762⁽¹⁶⁾. Le rapport est très favorable à l'Abbaye car il conclut que les aménagements sont de qualité et qu'ils ne nuisent en rien à la pêche ; les moines peuvent se rassurer, l'étang est rempli, Jaegerthal fonctionne et le haut-fourneau est en vue....

Aucune décision n'est prise en 1763, ni aucune réalisation, mais cela ne signifie pas que rien ne se passe.

Dans une correspondance du 6 juillet 1764 adressée à Jean de Dietrich, le père Serrafond écrit depuis la Ferté « *je n'ai rien oublié de ce qu'on peut dire à une pareille entreprise si elle ne leur réussit, ce*



Eau de Cologne, médicament ou parfum ?

Coll. Jean Salesse

sera leur propre faute, ils ont employé toutes les protections imaginables pour avoir l'agrément de M. de la Ferté, comme leur père immédiat, il a enfin consenti à leur demande, espérant que cette entreprise leur sera avantageuse, etc ». Le père Serrafond n'oublie pas non plus de remercier Jean de Dietrich pour l'envoi d'une caisse de six bouteilles d'eau de Cologne !

On comprend ainsi que l'Ordre de Cîteaux était divisé sur l'opportunité de réaliser cette usine. Le père Supérieur de la Ferté, qui est arrivé en 1761, n'a pas participé au montage du projet et son approche est prudente ; le Père prieur de Sturzelbronn Colgrave est même réticent car le projet le détourne de sa vocation religieuse. Par contre, le Père de Contrisson Abbé en titre, pousse le projet avec le soutien local du Père Moyne, responsable des forêts du couvent.

Ceci donne les éléments d'explication sur la durée de l'instruction de la demande qui dure quatre ans, de janvier 1761 à janvier 1765. L'Administration du Duché de Lorraine, exercée par un Intendant de France, est pour le moins peu empressée. L'Intendant obéit à la fois au Duc et aux Ministres de France. Quand le père Serrafond parle de « toutes les protections imaginables », il est facile de comprendre qu'il s'agit du Père de Contrisson et de l'entourage du Duc de Lorraine lui-même. Obtenir l'aval du père Supérieur de Cîteaux n'a pas été facile et tant que cet accord n'était pas donné, l'instruction n'avancait pas. Ce n'est qu'à compter

de l'autorisation de l'Abbé que le Duc de Lorraine pouvait délivrer les lettres patentes qui interviennent le 17 février 1764 : Contrisson l'a emporté !

Mais quelles étaient les réticences profondes ?

La réticence principale s'appelait Jean de Dietrich et il est vrai qu'à ce moment, il fallait au moins un Duc de Lorraine pour lui faire obstacle !

Avec son beau-père, Jean Hermann, il avait participé au financement des Armées françaises en campagne pendant la guerre de succession d'Autriche et il bénéficiait d'une solide réputation d'honnêteté et d'efficacité. Jean Dietrich œuvrait dans le réseau de Jean Pâris de Montmartel, un des personnages les plus considérables du règne de Louis XV, Conseiller d'Etat, banquier de la Cour et gardien du Trésor royal.

A la fin de de l'année 1759, Jean Pâris de Montmartel se retire des affaires et Jean Dietrich à sa suite retourne en Alsace et s'intéresse au développement de l'industrie locale. Mais le successeur de Montmartel, le fermier général « de Laborde », ne parvient pas à assurer le paiement des Armées engagées dans la guerre de Sept Ans et le Roi lui-même sollicite le retour de Jean Pâris de Montmartel aux affaires. On peut le comprendre : ce dernier n'est autre que le parrain de Jeanne-Antoinette Poisson, future Marquise de Pompadour, dont le père, ancien écuyer du Duc d'Orléans, était commis dans la banque des frères Pâris⁽¹⁷⁾.

Montmartel de retour aux affaires demande à Jean Dietrich d'assurer la subsistance des troupes françaises en Allemagne, ce que ce dernier assurera avec succès jusqu'au traité de Versailles signé avec la Prusse, l'Angleterre et l'Autriche fin 1762⁽¹⁸⁾.

On comprend que le crédit de Jean Dietrich auprès du Roi, de la Cour et des financiers était considérable ! Aussi, c'est fort logiquement que son anoblissement était arrivé au mois d'août 1761 et que tout en poursuivant ses affaires au service du Roi, il préparait sa reconversion en seigneur terrien et maître d'industrie ; dès 1757, il avait demandé et obtenu l'autorisation de développer les installations de Jaegerthal en créant un second marteau.

Alors qu'il est de retour aux affaires de l'Etat depuis septembre 1759, il achète une part de la Seigneurie d'Oberbronn-Niederbronn le 1^{er} décembre 1760. Le 6 juin 1761, il acquiert la Seigneurie de Reichshoffen puis complète l'achat de Niederbronn en juillet 1761. Enfin, il acquiert la totalité du baillage de Niederbronn en janvier 1762.

Et c'est à ce moment crucial de son existence que les moines de Sturzelbronn n'ont d'autre idée que de développer une industrie en amont de Jaegerthal, le site familial par excellence, qui est ainsi menacé !

Les réticences de Jean de Dietrich sont doublement fondées : l'aménagement de la forge de Graffenweyer va entraîner une perturbation dans le régime des eaux entre les usines et introduire une concurrence non seulement entre les productions et les approvisionnements mais aussi entre les ouvriers.

En outre, dès le début du projet, Jean de Dietrich fait valoir que le coût de construction d'une usine de cette envergure est très important et que l'Abbaye l'a sous-évalué ce qui s'avèrera rapidement juste.

Pourtant, les moines ne l'écoutent pas car ils veulent poursuivre leur projet de façon indépendante.

Si le pouvoir de persuasion de Jean de Dietrich allait jusqu'à retarder l'autorisation, il n'allait pas jusqu'à la bloquer pour un motif très simple : l'Abbé de Contrisson avait le soutien du Duc de Lorraine, Stanislas Leczinski, beau-père du Roi de France ; dès lors, le pouvoir des frères Pâris et de leur filleule atteignait rapidement ses limites ! Aussi Jean de Dietrich regardait le projet avancer lentement.

Dotés de l'autorisation ducale du 13 février 1764, les moines de Sturzelbronn peuvent se lancer dans la construction du fourneau.

La situation est tendue car dans une correspondance du prieur de Colgrave à Jean de Dietrich le 6 juin 1764, on apprend que le Père Moyne de Sturzelbronn aurait débauché des ouvriers de Jaegerthal pour les faire travailler à Graffenweyer et qu'il aurait médité sur le compte du baron. Colgrave prend sa défense et proteste de son souhait d'entretenir de bonnes relations de voisinage. Le père Serrafond, de la Ferté, précise « je suis indigné contre Dom Moyne de Sturzelbronn. J'ai parlé à Monsieur l'Abbé de la Ferté de ce que vous m'aviez marqué. Je souhaite, Monsieur, qu'on vous rende justice et qu'on vous laisse vos ouvriers, comme ci-devant ».

A cette époque, la main d'œuvre hautement spécialisée est rare et chère et

l'Abbaye est soumise au jeu de la concurrence auprès des ouvriers qualifiés, comme tous les maîtres de forges.

L'approvisionnement en minerai de fer devient rapidement une nouvelle source de difficulté.

Selon l'ordonnance de 1680 sur la liberté de transporter les mines hors du Royaume et de la réciprocité du commerce qui existait entre l'Alsace française et la Lorraine appelée à devenir française, l'approvisionnement de minerai en Alsace, à l'instar de Mouterhouse, n'aurait pas dû soulever de difficultés.

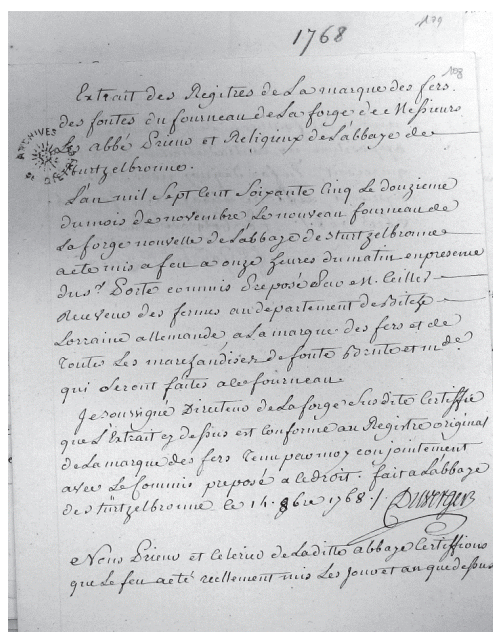
C'est donc sans arrières-pensées et même sûrs de leur bon droit que les moines saisissent le Conseil Royal pour obtenir l'autorisation de s'approvisionner en Alsace qui leur est refusée par un arrêt du 26 mars 1765, confirmé en appel. Officiellement, Jean de Dietrich n'est pas intervenu car il n'était pas concerné par la demande, mais les exploitants de l'usine de Mouterhouse lui imputent largement la responsabilité du refus⁽¹⁹⁾. Il est vrai qu'une ordonnance royale de 1688 prévoyait que les minières étaient réservées au fourneau situé le plus près de leur lieu et que Jean de Dietrich avait très souvent mis en avant cette disposition pour protéger ses approvisionnements.

Dans une correspondance du 8 octobre 1765, le Père de Colgrave fait part de sa lassitude à Jean de Dietrich et on comprend que leurs relations étaient amicales. Jean de Dietrich propose au Père de lui fournir le minerai dont l'Abbaye a besoin, mais Colgrave lui répond qu'il ne peut pas contrevenir à l'arrêt du Roi et que ce ne serait pas une solution durable. Quant à la forge, il constate qu'il y a incompatibilité entre les attentions qu'elle requiert « et l'état que nous professons ».

Dès ce moment, Jean de Dietrich fait des propositions de rachat à l'Abbaye car Colgrave lui répond « les propositions que vous nous faites demandent un surplus de réflexion auxquelles je ne pourrai me livrer que de concert avec mes supérieurs majeurs ».

Mais, l'Abbaye poursuit les travaux en cours jusqu'au fonctionnement du haut-fourneau.

Dans une correspondance du 10 décembre 1765, le Père de Colgrave s'excuse de ne pas avoir pu rencontrer Jean de Dietrich à Strasbourg du fait des difficultés survenues dans la mise à feu du haut-fourneau, « le fondeur s'est trompé dans



Archives de Dietrich – attestation de la mise en service du haut-fourneau

la qualité des mines et il avait construit le dedans du fourneau beaucoup trop grand et trop long et il ne pouvait pas gouverner son vent, si bien que tout s'en est allé en grand désordre, qu'il faut faire un nouveau creuset, une nouvelle cheminée et tout recommencer l'ouvrage.... »

Le haut-fourneau a donc été mis en service puis arrêté, reconstruit et remis en service entre novembre et décembre 1765.

Le registre de la marque des fers tenus par le receveur de Bitche indique : *« l'an 1765, le 12^{ème} du mois de novembre le nouveau fourneau de la forge nouvelle de l'Abbaye de Sturzelbronn a été mis à feu à onze heures du matin en présence de Sieur Porté commis préposé, pour Monsieur Ceiller, receveur des fermes au département de Bitche-Lorraine allemande à la marque des fers et de toutes les marchandises de fonte brute et marchandes qui seront faites à ce fourneau »*.

Bref, la fin de l'année 1765 laisse apparaître un blocage généralisé de la situation : le haut-fourneau a été mis en place et il fonctionne, mais sa pérennité n'est pas assurée à défaut de certitudes sur son approvisionnement en minerai et son fonctionnement entraîne des variations continuelles au niveau d'eau de l'usine de Jaegerthal. Aussi, Jean de Dietrich fait des propositions de rachat auxquelles le prieur est favorable, mais qui n'ont pas d'écho auprès des supérieurs, l'Abbé de la Ferté parce qu'il est éloigné, et l'Abbé commendataire *« parce qu'il tirerait le produit sans peine »*.

Cette situation ne peut durer sans nuire aux intérêts bien compris de tous, comme l'écrit Philippe-Frederic de Dietrich dans son ouvrage *« description des gites de minerai de la Haute et Basse-Alsace »*, *« l'établissement de l'Abbaye ne pouvait prospérer et n'en portait pas moins le plus grand préjudice à la forge de Jaegerthal ! »*

C'est le Duc de Lorraine, bien involontairement, qui va mettre fin au blocage et rendre la conciliation possible.

Col. : J-F Kraft



Abbaye de la Ferté, Grand-Mère de Sturzelbronn

Gravure 1780

Et tout le monde se retrouve à Paris

Le 5 février 1766, le Duc de Lorraine, Stanislas Leczinski, décède à Lunéville après un banal accident domestique.

Le Roi de France Louis XV, son beau-fils, prend possession de la Lorraine par lettres patentes du 28 février 1766. Dès lors, la situation va évoluer très rapidement car les cartes sont redistribuées : l'Abbé de Contrisson perd son soutien majeur et l'Abbé de la Ferté constate que la rentabilité du projet n'est pas encore acquise car Sturzelbronn doit emprunter 80 000 Livres afin de poursuivre les investissements. Quant à Jean de Dietrich, l'obstacle du Duc de Lorraine est résolu mais le rattachement de la Lorraine à la France pourrait entraîner la remise en cause de l'arrêt du 23 mars 1765 interdisant l'exportation des mines hors d'Alsace. Depuis qu'il a quitté les finances royales, il est entré pleinement dans son rôle de Seigneur alsacien et il entend développer ses forges : les négociations n'en finissent pas avec les vieilles familles du pays, les Linange, Loewenhaupt, Hohenlohe, Hesse-Darmstadt pour le contrôle des ressources en bois ainsi que du minerai. Mais le rattachement de la Lorraine à la France offre aussi une autre opportunité : celle de transférer l'autorisation acquise de créer un haut-fourneau à Graffenweyer à un autre endroit. Enfin, il n'ignore pas que les supérieurs des moines sont divisés et donc fragilisés et que les moines de Sturzelbronn sont fatigués.

Dès lors, il agit rapidement et propose aux religieux de Sturzelbronn un projet de bail des forges de Graffenweyer dont il avait entretenu le Père de Colgrave l'année passée. Il suggère de transférer les lettres patentes obtenues du Duc de Lorraine le 7 février 1764 à son profit, tant pour l'autorisation de construction des installations que pour l'affectation des forêts, en échange de quoi il prend l'ensemble à bail pour 25 ans et s'engage à payer à l'Abbaye un canon (loyer) annuel de 8 000 livres avec différentes alternatives sur les coûts du rachat du bois et l'achèvement des travaux⁽²⁰⁾.

Les affaires avancent car dans une correspondance du 24 février 1766 du Père de Colgrave à Jean de Dietrich, on apprend que le Père a envoyé *« l'ultimatum »* du Baron à l'Abbé de Contrisson et qu'il se déclare *« misérable de ne point être maître de parler positivement sur les affaires »* dont il souhaiterait entretenir directement Jean de Dietrich avec le Père Moyne en lui *« demandant la soupe lundi prochain »* pour lui éviter de venir à Sturzelbronn.

L'ultimatum a dû avoir de l'effet car le printemps est mis à profit pour arrêter le

traité et tout le monde finit par se retrouver à Paris au mois de juin pour la signature.

Le contenu du traité⁽²¹⁾ comporte quelques différences par rapport au projet initial : la plus importante concerne l'achèvement de l'usine. Au début des négociations, Jean de Dietrich proposait d'achever les installations sur place à Graffenweyer. Dans le texte final, il n'en est plus question : Jean de Dietrich se réserve la possibilité de les transporter dans sa terre de Reichshoffen et la nouvelle usine sera affectée par privilège au paiement de la rente annuelle payée à l'Abbaye : les Pères Abbés ne peuvent qu'être satisfaits !

Les sieurs Abbés et prieur subrogent le sieur de Dietrich aux permissions accordées par le Duc de Lorraine pour la construction de l'usine et lui accordent le contrôle des eaux du Graffenweyer.

Pour ce qui concerne les forêts, Jean de Dietrich s'engage à prendre chaque année 4 200 cordes dans la forêt de l'Abbaye afin de faire du charbon de bois ; la corde aura huit pieds de long sur quatre pieds de haut et la bûche aura quatre pieds de longueur mesure de Lorraine ainsi qu'il est d'usage dans les forêts de Bitche. Pour les 4 200 cordes, le sieur de Dietrich s'oblige à payer une rente de 15 000 Livres par année.

Le sieur de Dietrich s'oblige à rendre et restituer les dépenses que les religieux ont faites pour les usines, mais les frais de construction et d'entretien de l'étang de Graffenweyer restent à la charge de l'Abbaye. Il paye aussi les approvisionnements tels que charbon, castines, bois et mines sur place, ainsi que les gueuses existantes, à l'exception des « premières qui proviennent de la mine de Lembach » ; à ce titre, il se subroge aussi pour les baux passés avec les mineurs.

Le traité est signé le 7 juin 1766 à Paris, en l'Hôtel d'Enragues, en l'appartement de l'Abbé de Contrisson. Pour l'occasion, le Père Georges de Colgrave y est domicilié à son tour et Jean de Dietrich, membre du corps de la noblesse immédiate d'Alsace, Stettmeister honoraire de la ville de Strasbourg, est descendu chez « Messieurs

Papelier et Ebert, banquiers, place des Victoires, paroisse Saint Eustache ».

Les adresses sont significatives : l'hôtel d'Enragues est situé à proximité du palais du Luxembourg, dans la rue de Tournon qui ne comprend que des résidences de la grande aristocratie. L'hôtel d'Enragues, à l'actuel numéro 12 de la rue de Tournon, a été reconstruit en 1742 après le décès d'Alexandre de Balsac d'Enragues. Sophie Lalive de Bellegarde, l'amie platonique de Jean-Jacques Rousseau en avait fait l'acquisition en 1765.

La place des Victoires de l'autre côté de la Seine, rive droite, est au cœur du quartier des financiers, à côté de l'actuelle Banque de France. Elle est conçue par Jules Hardouin Mansart et inaugurée le 28 mars 1686 ; c'est un ensemble d'hôtels particuliers financés par les banquiers du Royaume et on y trouve les noms de la grande finance des 17^{ème} et 18^{ème} siècles, dont certaines banques protestantes (Tourton et Bauer, Morin - de Larue), quoique le nom de Dietrich n'apparaisse pas dans les historiques des bâtiments.

Photo : 2015 – J-F Kraft



Place des Victoires (Paris) où logeait Jean de Dietrich

C'est donc en présence des Conseillers du Roi, Guerët et Lecouturier, notaires au Châtelet de Paris que Messieurs Collin de Contrisson, Georges de Colgrave et Jean de Dietrich paraphent « *avant midi* » le traité qui scelle l'histoire de l'usine de Graffenweyer.

Pour autant, tout n'était pas achevé.

Le traité prévoyait une mise en terme différée de six mois afin de prendre les dispositions utiles. Cela signifiait concrètement que l'Abbaye devait continuer à assurer le fonctionnement du haut-fourneau. Dans ce contexte, cela ne faisait qu'entraîner des dépenses alors que l'activité ne rapportait rien ; les moines sont impatients que Dietrich reprenne l'affaire parce que les installations tournent et des dispositions sont aussi à prendre pour l'exploitation du bois, car le versement de la rente en dépend !

Photo : 2015 – J-F Kraft



Hôtel d'Enragues à Paris 12 rue de Tournon, où a été signé le traité

Pour Jean de Dietrich, il reste deux démarches à effectuer : faire agréer le traité par le Conseil du Roi et obtenir de ce même Conseil l'affectation à son profit des forêts de Bitche octroyées par le Duc de Lorraine aux Religieux ainsi que la confirmation du transfert du haut-fourneau de Graffenweyer à Reichshoffen.

Il obtient satisfaction par un arrêt du Conseil du Roi du 9 décembre 1766 qui décide :

- la subrogation de Jean de Dietrich à la décision initiale du 7 février 1764,
- l'autorisation de construire les établissements dans les terres de Reichshoffen,
- l'affectation de 18 000 arpents de bois à prendre dans la forêt de Bitche, à charge de payer 12 sols de France pour chaque corde de bois, au lieu de 8 sols initialement prévus.

Alors que l'Abbaye avait obtenu 15 000 arpents des forêts de Bitche en plus des 12 000 qui lui appartiennent, il demande 3 000 arpents supplémentaires qu'il obtient : il maîtrise 30 000 arpents !

L'arrêt est enregistré au Conseil des Finances le 20 janvier 1767.

Mais Jean de Dietrich, au milieu de sa réussite, est frappé par le décès de sa femme, Amélie Hermann.

Dans une correspondance du 10 décembre 1766 adressée à Jean de Dietrich à Paris, le Père de Colgrave demandait au baron d'assurer Madame de Dietrich de son profond respect. Jean de Dietrich s'était en effet rendu à Paris pour rechercher un traitement à la maladie de poitrine dont souffrait son épouse, qui décède le même jour, le 10 décembre. Dans une correspondance d'Avranches datée du 21 décembre, l'Abbé de Contrisson lui présente ses condoléances, mais les nouvelles circulent difficilement, à moins qu'il n'y ait eu rétention, car ce n'est que le 8 mars 1767 que le

Père de Colgrave, apprenant la nouvelle, présente à son tour ses respectueuses et religieuses condoléances.

Mais à Sturzelbronn, l'impatience augmente !!

Dans une lettre du 8 mars, Colgrave écrit à Dietrich pour le presser d'obtenir l'enregistrement des actes par le Conseil Souverain d'Alsace, afin d'achever le transfert de propriété. Il indique « *je suis au bout de nos finances* » et il précise qu'il a dû renvoyer des ouvriers faute d'argent.

Heureusement, l'enregistrement du Conseil Souverain d'Alsace à Colmar intervient le 21 mars 1767, suivi de celui des Eaux et Forêts de Sarreguemines le 20 mai de la même année.

Le tout est validé le 13 juillet 1767 par l'Assemblée capitulaire de Sturzelbronn « *rassemblée au son de la cloche* »⁽²²⁾ car le 5 juillet, le père Abbé de Contrisson a enfin donné pouvoir à l'assemblée d'accepter les conventions de rachat proposées par Jean de Dietrich.

Ce n'est qu'un an plus tard, le 17 juillet 1768, que l'Abbé de la Ferté valide les accords à son tour. C'est tout au plus une formalité, mais s'il ne l'avait pas souhaité, rien n'aurait été fait auparavant !

* * * * *

La conclusion est simple : cet épisode est d'une grande importance dans l'expansion de la Maison de Dietrich. On peut penser que l'absence de solution au conflit n'aurait pas empêché Jean de Dietrich de développer ses affaires, mais le fait qu'il ait pu et su racheter, à prix fort, l'usine de Graffenweyer et obtenir les affectations de forêts qui l'accompagnaient a été un élément décisif dans la croissance de l'entreprise : en ayant acquis les coudées franches pour son approvisionnement en bois et la construction du nouveau haut-fourneau alors qu'il devient Seigneur de Niederbronn et de Reichshoffen, il jette les fondations de son Empire.

C'est à partir de ce moment que Reichshoffen, Rauschendwasser, puis Niederbronn vont sortir de terre, complétés par l'achat de Zinzwiller.

Pour cela, il fallait toute la science acquise au service des finances du pays, et acheter Graffenweyer en entretenant l'amitié avec des bouteilles d'eau de Cologne !



Emplacement de la Halle, au pied du Hirschberg et au confluent des deux canaux

Photo : 2015 – J-F Kraft

Notes :

(1) Le Concordat de Bologne signé le 18 août 1516 régit les relations entre le Pape et le Roi de France et permet à ce dernier de nommer aux bénéfices ecclésiastiques. Il restera en vigueur jusqu'en 1790.

(2) Archives de Dietrich (ADD XX II). Traité entre l'Abbaye de Sturzelbronn et Jean de Dietrich, 7 juin 1766.

(3) ADD XX IV. Correspondance avec l'Abbaye.

(4) ADD XX II. Annexe au traité du 7 juin 1766.

(5) La liste nominative figure dans le traité du 7 juin 1766.

(6) Archives de Madeleine Sensenbrenner.

(7) C'est en fait la décision du 13 février 1764 qui fait référence à cette demande et qui expose la découverte de minerai de fer. ADD XX II-4.

(8) cf. demande de Jean de Dietrich pour la création d'un deuxième marteau à Jaegerthal

(9) cf. correspondances de Jean de Dietrich et de l'Abbaye. ADD XX IV.

(10) ADD II diverses forêts.

(11) Article paru dans le bulletin de liaison du Club Vosgien de Niederbronn – avril 1969.

(12) Demande déposée en janvier 1761 et renvoyée le 25 janvier 1761 à la Grande Maîtrise des Eaux et Forêts de Sarreguemines. ADD XX II 4.

(13) Il était fréquent d'installer des habitations dans les établissements industriels abandonnés. De nombreuses habitations situées dans les angles de tir ont été détruites après l'évacuation de la population en 1939.

(14) On retrouve souvent le patronyme sous différentes formes : Dubernel, Douvernel, Douvernai... Cette famille a produit de nombreux charbonniers dans le pays.

(15) Correspondance avec l'Abbaye ADD XX IV - 2
L'ensemble des lettres citées plus loin entrent dans la même référence.

(16) ADBR. C. 447.

(17) Selon certaines sources historiques, Jean Pâris pourrait même être le père de Jeanne Antoinette !...

(18) Jean de Dietrich expose cela dans son manuscrit « *les événements de ma vie* » publié dans la revue du tricentenaire de Dietrich – La Nuée Bleue 1986.

(19) Une décennie plus tard, Jacques Bergeron, propriétaire des forges de Mouterhouse, se heurtera à Jean de Dietrich pour les mêmes motifs et il essuiera le même échec !

(20) Le projet de bail (ADD XX II) comporte les propositions de Jean de Dietrich et les réponses des moines.

(21) ADD XX II. Il figure aussi aux Archives Nationales.

(22) Archives de Sturzelbronn. Document Madeleine Sensenbrenner.



Cathédrale d'Avranches, dont le Père de Contrisson était le vicaire général

Bibliographie

- Saison d'Alsace n° 91 – 1986 : de Dietrich, le Tricentenaire.

- Philippe-Frédéric de Dietrich – description des gîtes de minerai – Alsace 1789.

- Philippe Jehin – les forêts des Vosges du Nord, Presse Universitaire de Strasbourg – 2005.

- Les industries en France au XVII^e et XVIII^e siècle. Alfred des Cilleuls – 1898.



Etang du Graffenweyer en 1939 – Photo du Colonel Lambert

coll. Pierre Lindauer